

CHANTIER THEMATIQUE : CULTURE – DEVELOPPEMENT DURABLE #1

Théâtre Sous les Arbres le 10 octobre 2019 – 9h00-12h

Objectifs généraux des chantiers 2019 :

- Mettre en place des espaces de dialogue entre professionnels sur des thématiques et problématiques définies par les acteurs lors des « Ateliers de Kolèt' »
- Identifier les difficultés, freins et/ou dysfonctionnements rencontrés
- Identifier des leviers d'évolutions positives
- Construire des propositions concrètes et les porter afin qu'elles puissent aboutir (auprès des collègues, des partenaires, des institutions, des candidats aux différentes élections...).

Présents : 9

Animateur : Alexandre Col, 25 ans dans le domaine culturel et formé au Collège des Hautes Études en Développement Durable.

Ouverture : 9h35

1. Partage d'expérience

Des actions globales, individuelles, des actions du quotidien personnel ou professionnel sont échangées entre responsables de structures, de compagnies, individus, techniciens, artistes, administratifs,...

Des avancées concrètes :

- Des créations artistiques avec des décors par le biais du recyclage, l'utilisation du photovoltaïque pour la mise en lumière, construction de décor / lieu mobile avec des matériaux locaux avec une optimisation en terme de déplacement.
- Des créations parlant du développement durable (DD) dans le cadre du « Plaidoyer DD Océan indien », soutenues par la Commission de l'Océan Indien avec la mise en avant des nombreuses initiatives qui existent déjà.
- Choix de diffusions en locale pour réduire les trajets aériens.
- Prise de conscience par certains acteurs du secteur que leur métier est polluant, donc la nécessité de réfléchir sur l'utilisation de matériaux différents dans le corps de métier ou à titre personnel pour essayer de minimiser les impacts.
- L'intégration des problématiques DD au cœur des projets et pas uniquement en terme écologique pour une conscientisation allant des dirigeants aux usagés en passant par les équipes, les utilisateurs de lieux, ... travail d'information de longue haleine pour que des outils efficaces puissent voir le jour.
- Réfléchir en terme d'infrastructure sur des options qui sont devenues obsolètes, énergivores et trop coûteuses.
- La réflexion sur les achats durables, la mise en place des verres non jetables et des gourdes.
- L'envie de création de régie autonome
- L'utilisation du bambou dont malheureusement l'espèce locale la plus utile est inexploitable car protégée. Des réflexions sont en cours au niveau Région et Département pour tester des constructions à base de bambou.

Les freins ou limites de certaines avancées :

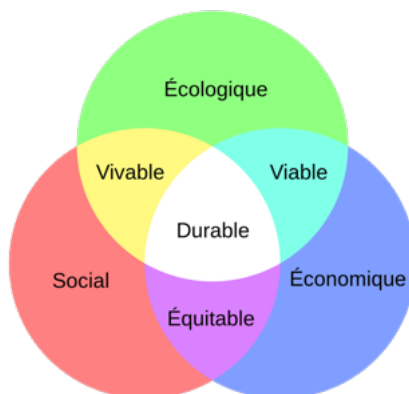
- La vulgarisation et la prise de conscience collective
- Les coûts : le respect des normes en cas de construction, les verres et gourdes que les gens gardent, la ressource en terme de conseils/d'appui/labellisation (ADEME,...), renouvellement du matériel dû aux avancées technologiques ou à la non-faisabilité.

2. Le Développement Durable ? ou la Transition Écologique

« Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs » Mme Gro Harlem Brundtland - (Nor. 1987)

Les 3 piliers du Développement Durable :

- L'économie
- Le social
- L'environnement



Échanges sur le rapport du GIEC de 2018 sur les effets d'un réchauffement climatique de 1,5°C au-dessus des niveau préindustriels et les préconisations qui avait été faites.

COMMENT S'ALIGNER SUR UNE TRAJECTOIRE GLO 1.5°C ?
WARNING

- 63 % d'émissions de CO2 entre 2017 et 2030

Mobilité - 76 %

- Interdiction de vendre des véhicules neufs pour un usage particulier des particuliers
- Réduction de 5 % par an des kilomètres parcourus par les particuliers
- Interdiction des voitures thermiques en centre urbain en 2024, les voies urbaines étant dédiées aux vélos
- Généralisation du télétravail 2 jours par semaine à partir de 2025 pour tout salarié habitant à plus de 10 km de son travail

TRAJETS EN VOITURE /2
TRAJETS EN TRANSPORTS EN COMMUN X2
TRAJETS EN VÉLO X6

Résidentiel - 74 %

- Interdiction du chauffage au fuel en 2026
- Les constructions neuves sont exclusivement de l'habitat collectif avec une surface max. par habitant de 30 m²
- En 2025, couvre-lit thermique entre 22h et 6h pour atteindre une température moyenne de 17 °C dans les logements
- Instauration une taxation progressive pour décourager de consommer plus de 3 à 4 kWh d'électricité par jour

Biens et services - 73 %

- Normalisation de la location
- Interdiction de la publicité en ligne intégrée aux sites internet
- Le flux vidéo consommé doit être divisé par trois d'ici 2030
- Limitation à 1 kg de vêtements neufs mis sur le marché par an et par personne dès 2022
- Re-normalisation de la production

Vols - 72 %

- Suppression des vols intérieurs disposant d'une alternative par la route ou le fer en moins de 4h dès 2022
- Interdiction de tout vols hors Europe non justifié dès 2020
- Autorisation de deux vols aller/retour long courrier par jeune de 18 à 30 ans
- Instauration d'une loterie nationale distribuant 500 000 vols par an

Alimentation - 58 %

- Tous les parcs de jardins doit devenir productive
- Interdiction de labeur profond
- La consommation de viande doit passer de 90 kg à 25 kg par personne et par an
- Interdiction progressive des produits transformés ultra-transformés
- Instauration de quotas sur les produits importés (café, chocolat, thé, fruits exotiques...)
- Le nombre d'engrais doit être limité par hectare dès 2020 et les parcelles en bio multipliées par cinq

novelhic.fr

Avec en conclusion :

- là où il y a de l'énergie et des matériaux il y a forcément un impact
- une posture plus mitigée sur certains points comme sur les déplacements qui permettent entre autres l'interconnaissance pour aller vers une diminution de la xénophobie et des guerres
- le mot « Transition » beaucoup plus approprié que développement là où le besoin est lié à la décroissance.

Les 17 Objectifs du Développement Durable à l'horizon 2030 selon l'ONU :



La culture peut participer à bon nombre d'entre eux de manière significative : (pages 7 et 8 du document annexé) avec en tête de liste « LES DROITS CULTURELS ».

L'Économie créative (qui inclue la culture) représente 2,3% du PIB de la France et en conséquence approximativement la même quantité d'émissions polluantes !

3. Projections / Partages / Pistes

Récapitulatifs des divers axes abordés pour certains illustrés par des exemples ou des propositions à construire pour La Réunion.

- **RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) / RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations)** : Il s'agit d'un label qui peut amener à une certification ISO 26 000. IL s'agit de s'interroger sur son organisation globale : la gouvernance (incluant un collège des salariés), le fonctionnement des Relations Humaines, le modèle économique autour de l'Économie Sociale et Solidaire que l'on soit une structure à but lucratif ou non, comment l'on considère les parties prenantes (gouvernance, salariés, utilisateurs, usagés, fournisseurs,...). Cette mise en place est très chronophage et nécessite des moyens pour bénéficier d'un accompagnement complet et correct. Malheureusement ce sont souvent les grosses (voire très grosses) structures qui le mette en place uniquement alors que bon nombre de plus petites le pratique déjà au quotidien sans avoir cette reconnaissance.
 - *L'expérience* : un groupement d'employeur en région aquitaine qui a embauché et formé une personne pour la RSE et qui l'a mise ensuite à disposition de toutes les structures du groupement pour les former en interne autour de la transition écologique via la RSE.
 - *La Perspective* :
 - expliquer la RSE / RSO pour trouver des solutions permettant d'outiller et de valoriser ce qui est déjà fait.
 - Sans oublier la notion de bien-être au travail qui est souvent perdu avec des métiers devenus « couteaux suisses » (mettre en lien avec atelier mutualisation).
- **Économie** : privilégier le travail avec des banques telles que le Crédit Coopératif ou le NEF qui ont une gestion exemplaire. Avec la complexité de la distance, pour La Réunion, plutôt opter

pour la Banque Postale ou la Caisse d'Épargne qui si elles ne sont pas totalement équitables elles n'ont pas d'implication financière dans l'armement ou les énergies fossiles.

- **Économie sociale et solidaire** : il s'agit de mettre en place une socio-économie, ce qui est fait déjà dans notre quotidien en l'appliquant au domaine culturel et plus précisément pour Kolèt' au spectacle vivant. « Les acteurs culturels sont le terreau des échanges », ils doivent participer à l'éveil des consciences pour avancer vers la résilience et pour d'aboutir à la mise en place d'outils qui seront jugés utiles et efficaces.
 - *L'expérience* : une commune en Bretagne, soit une collectivité tout comme le réseau d'auto-partage Cityz opère dans la plupart des grandes villes de métropole, qui a mis des véhicules en partage pour ses usagés. Karos (Région Réunion), application pour un co-voiturage entre domicile et travail. L'achat de bâches promotionnelle avec des placements velcro pour les dates, les partenaires,... qui pourront être réutilisées d'une année sur l'autre. D'un point de vue technique : le maintien des câbles avec les élastiques à la place du scotch qui va être systématiquement jeté après chaque utilisation, idem pour le marquage au sol lors d'un spectacle, certaines salles utilisent déjà d'autres systèmes. L'achat et l'utilisation de « fairphone ». Avoir recours à l'économie de la fonctionnalité : privilégier l'usage partagé à l'achat individuel (partage de matériels, etc...)
 - *La Perspective* :
 - une centrale d'achat locale écoresponsable.
 - Que Kolèt' puisse se doter d'outils numériques techniques, administratifs pour une utilisation partagée (achat groupé, location,... à définir).
 - Créer une banque de données de matériel/outillage pour optimiser et éviter certains achats pour au final une utilisation qui sera rarement quotidienne.
 - Plateforme à destination du public pour les sorties culturelles pour du covoiturage ; lien éventuel avec Karos.
 - Co-construire autour du Plan de Déplacement de l'Entreprise (covoiturage, vélo, transports en commun)
 - Outil participatif des actions déjà en place sur le territoire permettant un partage de connaissance, voir une optimisation des bonnes pratiques.
 - S'engager pleinement dans le champ de l'ESS (dans les actes et pas simplement par son statut associatif...)

⚠ GREEN WASHING : il s'agit de valoriser abusivement des actions pour s'afficher en faveur de la transition écologique

4. Propositions retenues

Prochaine rencontre début 2020 autour de la RSE/RSO avec une rencontre en 2 temps :

- D'un point de vue politique : place dans la société et démarche éthique
- D'un point de vue outillage : proposition(s) concrète(s) et solutions pratiques à mettre en partage

Demande de certains participants de mise en place d'un outil numérique collaboratif (type base camp) pour que ceux qui le souhaitent puissent avancer sur les axes proposés ci-dessus en amont de la prochaine rencontre.